

[Numéro 16 – janvier 2018]

L'année 2017 a été marquée par l'adoption du [projet « Académie de Versailles 2020 »](#). Véritable feuille de route de tous les acteurs de l'académie, ce nouveau projet académique est fondé sur trois axes, neuf objectifs et vingt-sept leviers.

Des réformes majeures ont vu le jour ou ont été annoncées en 2017, qu'il s'agisse de la réforme du parcours des enseignants, du plan étudiants ou encore des rénovations de plusieurs référentiels de formations de technicien supérieur tertiaires.

Ainsi, 2018 s'annonce avec un calendrier déjà bien rempli ! Des actions de formation nationales et académiques, des temps d'échanges et de réflexions vous seront proposés pour accompagner la mise en œuvre de ces nouveaux textes et dispositifs. Nous vous remercions par avance de votre mobilisation dans ces projets au service d'une meilleure réussite de chaque élève.

Ce nouveau numéro fait le point sur cette actualité très riche et précise les rendez-vous incontournables du premier trimestre de l'année.

Nous vous souhaitons une belle année 2018 !

**Le groupe d'inspection d'économie et gestion**

## Au sommaire de ce numéro :

Actualité de la discipline ....p.1

Questions pédagogiques ...p.4

Se former et s'informer .....p.5

À vos agendas !.....p.5



## Actualité de la discipline

### L'accompagnement professionnel des enseignants

La réforme de l'évaluation des enseignants « **Parcours professionnels, rémunérations et carrières** » (PPCR) concerne tous les agents de la fonction publique titulaires. Elle a pour objectifs une revalorisation et une restructuration de la carrière. Elle se traduit par **l'accompagnement du développement professionnel, individuel ou collectif**, et par des **rendez-vous de carrière (RDVC)**, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

Le **1<sup>er</sup> RDVC** concerne les personnels qui sont dans la deuxième année du 6<sup>e</sup> échelon de la classe normale l'année du rendez-vous de carrière. Le **2<sup>ème</sup> RDVC** concerne ceux qui ont, au cours de l'année du rendez-vous de carrière, une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8<sup>e</sup> échelon. Le **3<sup>ème</sup> RDVC** concerne l'accès à la hors-classe des enseignants se situant dans la deuxième année du 9<sup>e</sup> échelon de la classe normale.



Dans le second degré, les RDVC sont constitués de 3 temps : une inspection, un entretien avec l'inspecteur, un entretien avec le chef d'établissement.

Les informations relatives au RDVC sont centralisées dans une application et notifiées aux enseignants sur i-prof et sur la messagerie académique. Consultez le site du Ministère [Rendez-vous de carrière : mode d'emploi](#). Vous y trouverez [le guide du RDV de carrière](#).

#### La classe exceptionnelle [BO du 30-11-17](#)

Créée au 1-09-17, la classe exceptionnelle est accessible par :

- des enseignants au 3<sup>ème</sup> échelon de la hors classe ayant exercé pendant 8 ans des missions spécifiques.
- des enseignants au dernier échelon de la hors classe dont le parcours est exceptionnel.

### Le Plan étudiants

Le [Plan étudiants](#) a pour objectifs d'apporter une aide accrue au lycéen pour son orientation dans l'enseignement supérieur, améliorer la transition entre le lycée et les formations de l'enseignement supérieur et améliorer la réussite des étudiants.

Dès cette année, deux professeurs principaux en classe terminale assureront un suivi plus individualisé d'élèves, afin de les accompagner dans leur projet d'orientation et d'informer les familles. Deux semaines de l'orientation sont instituées dans les établissements : elles ont vocation à permettre à chaque élève de préciser son projet d'avenir. Destinées prioritairement aux élèves en classe terminale, ces semaines concernent également les élèves de première et de seconde, invités à alimenter leur réflexion sur leur projet d'études et professionnel qui se construit tout au long du cycle terminal. Le rôle de l'accompagnement personnalisé dont bénéficie chaque élève est rappelé. Parallèlement, [le conseil de classe du 1<sup>er</sup> trimestre formule à l'élève des recommandations sur ses intentions d'orientation](#), puis après le conseil du deuxième trimestre, à la lumière des avis portés par l'équipe éducative, le chef d'établissement émet un avis sur chacun des vœux d'orientation du jeune.

[Le plan étudiants : outils pour la mise en œuvre.](#)

Depuis le 15 janvier 2018, la nouvelle plateforme [Parcoursup](#) est ouverte ; elle présente des informations sur l'offre de formation post-bac et permet aux futurs bacheliers de formuler leurs vœux de formation.



### Les services de l'ONISEP

Afin d'accompagner les élèves dans leur orientation, l'ONISEP propose deux nouveaux services.

Un [parcours en 5 étapes](#) :

- **Étape 1 : j'explore les possibles** – Des conseils sur l'orientation, des informations sur les métiers, les filières...
- **Étape 2 : je découvre les formations de l'enseignement supérieur** – Un accès très complet à l'ensemble des formations du supérieur, mais aussi des témoignages et des conseils pour réussir dans ces formations.
- **Étape 3 : j'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix** – Des « Mooc » (cours en ligne gratuits) permettent de comprendre le contenu de certaines formations, des articles détaillés sur des filières spécifiques (sport, art, santé...).
- **Étape 4 : je souhaite en parler** – La liste des CIO par région, le calendrier des journées portes ouvertes, un accès à « mon orientation en ligne » (voir ci-dessous).
- **Étape 5 : je précise ce que je vais demander** – L'organisation et le calendrier des démarches pour formuler les vœux d'orientation.

Un [service de conseil personnalisé](#) accessible par tchat, mail ou téléphone permet de mettre en relation les lycéens avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs.



### L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé, correspondant à 2 heures hebdomadaires pour chaque élève, constitue un moment privilégié, avec les deux semaines de l'orientation, pour les aider dans leur parcours d'orientation. Travailler en collaboration avec les psychologues de l'Éducation nationale, les CPE, des représentants de champs professionnels et de filières d'études supérieures est donc essentiel.

L'accès aux ressources de l'Onisep, l'intervention des acteurs du monde professionnel (voir les partenariats signés avec l'académie de Versailles ci-dessous), la découverte de Parcours Sup, la participation à des immersions dans l'enseignement supérieur sont parmi les moyens de découverte des différents métiers et les formations qui permettent d'y accéder.

En classe terminale, l'accompagnement personnalisé porte sur les enseignements spécifiques de chaque série pour préparer les élèves aux méthodes de l'enseignement supérieur.

## Les partenariats académiques

L'académie de Versailles a signé plusieurs conventions avec des partenaires institutionnels ou du monde économique qui s'inscrivent dans l'accompagnement des élèves dans leur orientation. Offre de stages, visite de sites, intervention de professionnels dans les classes, information à destination des élèves et des étudiants... sont autant d'actions proposées par ces partenaires.

En voici un panorama en lien avec nos disciplines :

	Stages, stages de découverte, aide à la recherche de stage	Aide insertion	Visite de sites	Information, supports pédagogiques	Interventions	Jeux, concours	Formation
100 000							
Entrepreneurs	●		●		●		
Armée de l'air	●				●		
Armée de terre				●	●		●
Banque de France	●		●	●	●		●
Centre National Interprof. de l'Eco. Laitière > Hôtellerie et restauration (HR)		●		●	●		●
Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles				●	●	●	●
Dirigeants Commerciaux de France	●	●			●	●	●
EDF	●	●			●		
Entreprendre Pour Apprendre (EPA)				●	●	●	●
Groupe Flo (>HR)		●		●	●		●
FNAIM	●			●			●
Fondation Croissance Responsable	●		●	●	●		
Flunch	●				●		
Groupe Envergure (>HR)			●	●			●
Marine Nationale				●	●		
Rotary international Districts 1660 et 1770		●		●	●		
Sodexo (>HR)				●	●		●
Studyrama	●						
Union Sociale pour l'Habitat (USH)	●	●		●			●

## Un nouveau partenaire : la Banque de France

En novembre 2017, l'académie de Versailles et la Banque de France ont signé une convention de partenariat. Ses objectifs sont de rapprocher le système éducatif et le milieu économique ainsi que de renforcer la culture économique et financière des enseignants et des élèves.



### Les axes de collaboration

#### À destination des enseignants :

- par le biais du Plan académique de formation (PAF) : l'accès à des formations à l'éducation financière, des propositions de stages à caractère technique ou durant les congés scolaires ou encore l'accueil en entreprise pour des durées plus longues ;
- la diffusion de supports pédagogiques sur l'économie, la monnaie, la politique monétaire, la finance et le budget.

#### À destination des élèves et des étudiants :

- l'intervention de professionnels de la Banque de France pour présenter les métiers du secteur bancaire ;
- l'animation d'ateliers pédagogiques ;
- la découverte de la Cité de l'économie et de la monnaie « CITECO » ;
- l'accueil de stagiaires préparant le BTS.

La Banque de France peut également intervenir sous le statut **d'ambassadeur de la réserve citoyenne** auprès d'établissements désignés par les partenaires de la convention et proposer **du soutien pédagogique d'élèves en petits groupes, le parrainage individuel d'élèves** ou encore des actions ponctuelles telles que des **simulations d'entretien d'embauche**. Consultez la [convention de partenariat](#).

### Les chargés de mission école-entreprise

La **mission académique école-entreprise** (MA2E) développe des partenariats avec les branches professionnelles, les entreprises et les institutions. Elle **accompagne également les établissements en mettant en place des actions de promotion de l'enseignement technologique et professionnel**.

Chaque département compte un chargé de mission école-entreprises. Ceux-ci peuvent vous accompagner dans vos démarches de projets de partenariat et d'ouverture sur le monde économique. N'hésitez pas à les [contacter](#).

### Les associations partenaires

#### 100 000 entrepreneurs

**Son objectif** : transmettre aux jeunes la culture et l'envie d'entreprendre.

**Son action** : des entrepreneurs interviennent pour faire partager leur expérience dans les classes. Pour en [savoir plus](#).

## Association Jeunesse et Entreprises (AJE)

**Son objectif :** mettre en relation les jeunes avec les entreprises.  
**Ses actions :** visites d'entreprises pour les enseignants et les élèves, interventions de professionnels en classe, conférences-débats sur le thème de l'entreprise et de l'évolution de ses métiers sont proposées. Pour en [savoir plus](#).

## Capital Filles

**Son objectif :** accompagner les jeunes filles dans leur projet professionnel en choisissant la voie de l'apprentissage.  
**Ses actions :** Animation d'ateliers collectifs pour découvrir les métiers et les formations, tutorat individuel en classe terminale par une marraine de l'association. Pour en [savoir plus](#).

## Jobirl

**Son objectif :** Proposer un réseau social solidaire pour créer des liens entre jeunes, professionnels et étudiants.  
**Ses actions :** mise à disposition d'une plateforme sur Internet permettant d'échanger par message, téléphone ou vidéoconférence avec des professionnels, contacter des étudiants... Pour en [savoir plus](#).



## Questions pédagogiques

### L'actualité du CREG

**Les Focus du CREG :** [une nouvelle sous-rubrique dans les ressources scientifiques](#).

Ces focus présentent de façon concise une notion en relation avec un article du CREG ou/et un point de programme ou référentiel. Les fondements, l'intérêt, la cible, la méthodologie, le moment d'intervention et des pistes d'approfondissement y sont déclinés.



**Le premier focus : le management par les capacités**  
Stéphane Jacquet [article](#)

**Comment travailler en 2020 ? Du management intergénérationnel à la nécessité d'identifier de nouvelles compétences.**

Émilie Caillas et Stéphane Jacquet

**Partie 1 : le management intergénérationnel** [article](#)

Dans cette 1<sup>ère</sup> partie, les auteurs ont analysé le concept de génération au travail puis présenté ce qui a pu être mis en place pour favoriser le management intergénérationnel devenu une approche incontournable.

**Partie 2 : Des compétences aux capacités** [article](#)

Cette deuxième partie vise à présenter le management par les capacités. L'approche par les compétences trouvant ses limites dans une économie globalisée et un monde du travail transformé, l'approche par les capacités permet de répondre aux questionnements liés au travail 2.0.

### Les avis clients en ligne : une réalité incontournable

Catherine Guillien

[article](#)

La pratique des avis clients en ligne s'intensifie : des milliards d'avis clients circulent sur internet. L'auteure s'interroge sur la fiabilité et l'utilité de cette pratique et expose les mesures mises en place par certains acteurs parmi lesquels les autorités de régulation. De nombreux exemples permettent de mieux cerner les enjeux de cette pratique.

### Rappel : Rubrique « mon parcours professionnel »

L'axe 3 du projet académique 2020 incite tout enseignant à s'engager dans une culture de développement professionnel.

La nouvelle rubrique du site [« Mon parcours professionnel »](#) informe les enseignants, titulaires ou non titulaires, expérimentés ou débutants, sur la gestion de leur carrière professionnelle dans l'Éducation nationale : livrets d'accueil, informations sur la préparation aux concours, offres de formations et de stages en organisations, mobilité professionnelles, informations métiers, sont parmi les informations sur lesquelles le CREG effectue une veille institutionnelle permanente.



### Évolution des référentiels de STS

- **Rentrée scolaire 2018 !** Rénovation des référentiels de brevets de technicien supérieur **Support à l'action managériale**, **Gestion de la PME-PMI**, **Négociation et digitalisation de la relation client** (pour lequel une communauté Viaéduc a été créée) et **Management en hôtellerie-restauration**.
- Mise en conformité relative à la [réglementation sur les blocs de compétences](#) des référentiels de brevets de technicien supérieur.
- **Rénovation du bloc économie-droit-management des organisations** au fur et à mesure des rénovations.

Les actions de formation nationales et académiques seront organisées à compter de février 2018.

### Expérimenter les groupes d'apprentissages en STMG

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissages en STMG, des établissements ont choisi de créer des groupes en première STMG : 3 groupes de 23 ou 24 élèves créés à partir de deux classes de 35 ou 36 élèves. Ainsi, pour l'ensemble des matières technologiques et générales, l'effectif classe est réduit. Les premiers retours sur cette expérimentation sont positifs pour les élèves et leurs enseignants : climat de classe nettement amélioré et conditions d'apprentissage adaptées aux besoins des élèves. Néanmoins, cette organisation entraîne un surcoût de quelques heures et nécessite la nomination d'un professeur principal supplémentaire.

Pour toute précision sur ce dispositif d'apprentissage contactez l'inspecteur ou l'inspectrice en charge du suivi de votre établissement.

### Semaine de la presse et des médias 2018

À l'initiative du centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), la semaine de la presse et des médias à l'école aura lieu du **19 mars au 24 mars 2018**. Le thème abordé cette année



« **D'où vient l'info ?** » permettra aux élèves et aux étudiants de s'interroger sur la provenance et la diffusion des informations. Pour accompagner les enseignants et poursuivre la réflexion en classe, le CLEMI met à disposition des participants plusieurs ressources : un dossier pédagogique, des journaux et magazines, un accès gratuit et limité aux contenus de médias en ligne (AFP, Le Monde, Mediapart...). Inscriptions sur le site du Clemi du 9 janvier au 7 février 2018. Pour en savoir plus, [visitez le site du Clemi](#)

### Le développement de la e-formation

Deux parcours de formation hybrides sont proposés aux **enseignants non titulaires** via la plateforme M@gistère :

- Un [parcours transversal académique](#)
- Un **parcours disciplinaire à distance et avec 2 jours ½ de présentiel** : « Débuter comme contractuel en économie et gestion » (inscription par les inspecteurs).

Des parcours de formation économie et gestion sur M@gistère sont en cours d'élaboration : élaborer son RAEP, Enseigner l'économie et gestion en anglais, Transversalités mathématiques/sciences de gestion.

Consultez également sur M@gistère les [parcours en autoformation](#).



m@gistère

## À vos agendas

### La journée des métiers du chiffre – 15 novembre 2017

En partenariat avec la **Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles (CRCC)** et l'**ordre des experts comptables**

Dans une ambiance ludique et enjouée, plus de 400 élèves et étudiants ont bénéficié des témoignages d'élus de la profession et de jeunes retraçant les débuts de leur carrière, suivis d'une projection de films sur **les différentes facettes des métiers du chiffre**.

### Semaine du « B to B » - CGI

Dans le cadre de sa convention de coopération avec le ministère de l'éducation nationale, la confédération générale du commerce de gros et international (CGI) organise une semaine d'action du **6 au 13 février** dont l'objectif est de

mieux faire connaître les métiers du commerce de gros et du commerce international. Consultez, sur le site du Creg, les animations de cette semaine et les étapes du « train pour l'emploi » qui sert de support à cette opération.

### Découverte de l'IUT de Sceaux

Le **26 janvier** prochain, des futurs bacheliers STMG des bassins de l'IUT et des bassins voisins seront accueillis pour une matinée d'immersion qui s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation.

### Entretiens Enseignants-Entreprises (Institut de l'entreprise)

D'ores et déjà, réservez les **28 et 29 août 2018** sur vos agendas ! [Consultez les ressources de la session 2017](#)